

—Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est

*Résolu*: D'autoriser M. le président et le surintendant à conclure des arrangements au sujet de la fourniture du courant électrique nécessaire à l'éclairage de la bâtisse de la station de pompes du bas niveau, l'installation des fils étant maintenant terminée.

*Ajournement.*

• FRANK DOWD,  
Secrétaire.

## COMMISSION DE LA VOIRIE

*Compte rendu de l'assemblée du 25 octobre*

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

### DELEGATIONS

—MM. les échevins Chaussé et Ricard, représentants du quartier Papineau, et MM. T. Charpentier, Jos. Marois, Jos. St-Jean, Eug. Bleau, Jos. Bourgelas, Jos. Gareau, A. Chenevert, F.-H. Desautels, Geo. Pinette, Fabien Groulx et autres propriétaires intéressés se présentent devant la Commission pour protester contre l'effacement des lignes homologuées de la rue Gain, depuis la rue Ste-Catherine en allant vers le Sud.

M. J.-L. Perron, C.R., au nom de son client, M. T. Préfontaine, demande à la Commission de biffer lesdites lignes ou de procéder à l'expropriation sans délai.

Après mûre délibération, il est

*Résolu*: Que la question soit renvoyée à la Commission spéciale de Législation.

—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et demande que soient construits des trottoirs en bois en face de nouvelles maisons dans le quartier Hochelaga.

Question différée jusqu'à ce qu'ait été reçu le rapport de l'inspecteur de la Ville.

—M. A. Berry, III rue Metcalfe (Ottawa), soumet le modèle d'une nouvelle voiture devant servir à l'enlèvement de la neige.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport.

### REQUETES, ETC.

—Du surintendant des Marchés demandant que soient livrés au département des Marchés deux grands seaux en fer qui se trouvent actuellement dans la cour de l'avenue DeLorimier.

Renvoyée à M. le président et à l'inspecteur de la Ville, avec l'autorisation de faire ce qu'ils jugeront à propos.

—De MM. Hudon, Hébert & Cie demandant l'autorisation de poser un tuyau de six pouces de diamètre à travers la rue de Bresolles aux fins d'installer dans leurs entrepôts de la rue St-Sulpice un service d'eau pour les protéger contre l'incendie. Après délibération, il est

*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder l'autorisation demandée aux conditions suivantes:

1.—Tout ouvrage exécuté en rapport avec la pose dudit tuyau devra se faire à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville et sous sa surveillance.

2.—Avant de commencer les travaux, MM. Hudon, Hébert & Cie devront obtenir de la Commission de l'Aqueduc et déposer entre les mains de la Ville un permis ou consentement écrit, de même que de la part de toutes compagnies de gaz et d'électricité ou de toutes autres compagnies ou corporations ayant des tuyaux, tunnels ou conduites dans ladite rue, à l'endroit ou près de l'endroit où sera posé ledit tuyau,

—On motion of Ald. Stearns, it was

*Resolved*: That the chairman and superintendent be authorized to arrange about the electric current necessary for the lighting of the building at the low level pumping station, now that the wiring has been completed.

*Adjourned.*

FRANK DOWD,  
Secretary.

## ROAD COMMITTEE

*Report of meeting held the 25th October*

Present: Ald. Larivière, Chairman, Turner, Gallery, Lapointe N., Ames, Bastien and Leclaire.

### DELEGATIONS

—Ald. Chaussé and Ald. Ricard, representatives of Ferneuse Ward in the City Council, and Messrs. T. Charpentier, Jos. Marois, Jos. St-Jean, Eug. Bleau, Jos. Bourgelas, Jos. Gareau, A. Chenevert, F.-H. Desautels, Geo. Pinette, Fabien Groulx and other interested proprietors appeared before the Committee and protested against the erasure of the homologated lines of Gain street from St. Catherine street southwards.

Mr. J. L. Perron, K.C., on behalf of his client Mr. T. Préfontaine, requested the Committee either to have said lines erased or to proceed with the expropriation without delay.

After mature deliberation, it was

*Resolved*: That the matter be referred to the Legislation Committee.

—Ald. Bumbray came before the Committee and urged that wooden sidewalks be laid in front of the new houses in Hochelaga Ward.

Consideration deferred until the City Surveyor's report is received.

—Mr. A. Berry, III Metcalfe street (Ottawa); submitted a model of a new box-sleigh for hauling snow.

Referred to City Surveyor for report.

### PETITIONS, ETC.

—From the Superintendent of Markets requesting that two large galvanized iron buckets presently stored at the DeLorimier avenue yard, be given to the Market Department.

Referred to the Chairman and the City Surveyor with authority to do whatever they may deem advisable in this connection.

—From Messrs. Hudon, Hébert & Co. for permission to lay a pipe six inches in diameter across de Bresolles street for the purpose of installing a sprinkling system for protection against fire in their warehouses on St. Sulpice street.

After deliberation, it was

*Resolved*: That a report be made to Council recommending that said permission be granted on the following conditions:

1.—All the work done in connection with the laying of said pipe to be to the satisfaction of the City Surveyor and under his supervision.

2.—The said Messrs. Hudon, Hébert & Co. shall obtain and file with the City before commencing work, written agreements or consents from the Water Committee and all gas, electric or other companies or corporations having pipes, subway or conduits in said street at or near the site of laying